



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : COCS 73
Directeur de course : Charlotte BOUCHET
Délégué – Arbitre régional : Jean-Marc JAGLE
Contrôleur des circuits régional CO à pied : Laurent ASTRADE
Traceur régional CO à pied : Matthieu BARTHELEMY
GEC : Severin TROCHUT

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : La Montagne (nouvelle carte)
N° d'enregistrement cartotheque fédérale : 2025-D73-255
Relevés : Marian COTIRTA
Cartographe : Marian COTIRTA

Échelle : 7500^e ou 10 000^e selon règlement régional
Équidistance : 5m
Type de terrain : Flanc marqué avec nombreuses zones de rochers



ACCÈS

Fléchage : A43 – Sortie n°12 Lac d'Aiguebelette
Transport durable : Gare Aiguebelette le lac à 150m de l'accueil mais peu de trains.
Gare de Lépin le lac à 4,5km de l'accueil (liaison en vélo possible par la D921D).
Distance parking-accueil : 1000m
Suivre les fanions rouge
Par respect pour les riverains, IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE STATIONNER DANS LE CŒUR DU VILLAGE D'AIGUBELETTE.
PARKING OBLIGATOIRE AU PORT (fléchage)
Distance accueil-départ : 1500m
Distance arrivée-accueil : 300m



HORAIRES

Accueil : A partir de 12h, jusqu'à la fermeture des circuits et la remise des récompenses.

Départ : Entre 13h30 et 15h30
Fermeture des circuits : 17h30

Remise des récompenses : 16h30 (prévisionnel)
Podiums pour toutes les catégories compétition
+ petite récompense pour tous les jeunes participants des circuits jalonné et HD10



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : regroupement des catégories par circuit selon règlement régional
+ Jalonné



RÉSULTATS

<http://www.cocs73.com/>



SERVICES

Petite buvette proposée par des associations locales.
Four à pain municipal allumé à l'accueil pour l'occasion



TARIFS

Licenciés FFCO : 18ans et moins = 9€, 19ans et plus = 12€



INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : <https://licences.ffcorientation.fr/inscriptions/3599/>

L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés titulaires d'un titre de participation ad hoc respectant les conditions médicales d'accès : attestation de prise de connaissance du questionnaire médical fédéral et des recommandations des cardiologues du sport pour les majeurs questionnaire médical ou certificat médical de moins de 6 mois pour les mineurs

CONTACT

73cocs@gmail.com

